

Directives Al-Anon

L'expérience partagée des membres Al-Anon et Alateen

Sites Web des corps de service Al-Anon

FG-40

Pour les corps de service des Groupes Familiaux Al-Anon, l'Internet peut être un moyen d'atteindre des nouveaux venus éventuels, des professionnels et le grand public. Puisqu'un tel site pourrait avoir une portée mondiale, il est impératif de considérer son impact sur Al-Anon dans son ensemble et, par conséquent, d'adhérer aux principes Al-Anon lors de la création du contenu de votre site Web. Le Bureau des Services Mondiaux (BSM) gère al-anon.org, un site conçu selon une approche large visant à attirer les membres, les nouveaux venus, les professionnels et le grand public tant au niveau national qu'international. Les corps de service Al-Anon – Districts, Circonscriptions et Services d'Information Al-Anon (SIA) – peuvent créer des sites Web pour répondre aux besoins spécifiques des membres locaux et des nouveaux venus éventuels.

Planification d'un site Web

L'expérience a démontré que l'on obtient de meilleurs résultats lorsqu'un comité ou un groupe de travail coopère pour planifier, créer et gérer un site Web. Le groupe de travail dédié au site Web peut être un comité existant du corps de service, un autre comité de service ou un nouveau groupe de travail spécialement formé pour mener ce projet à bien. Il est utile d'avoir des membres de l'équipe qui connaissent les plus récentes technologies Web. Il peut s'avérer nécessaire de communiquer avec le coordonnateur Web de la Circonscription et les responsables des sites Web des autres corps de service afin de déterminer la meilleure façon pour ces sites de se compléter les uns avec les autres.

L'auditoire de votre site Web

Compte tenu de la portée mondiale d'Internet et du large éventail de personnes susceptibles de trouver et de visiter votre site Web, il est important de veiller à ce que le contenu soit pertinent et réponde aux besoins de vos différents publics, notamment :

- Les nouveaux venus éventuels qui cherchent à en apprendre davantage sur Al-Anon et veulent savoir comment trouver une réunion.
- Les membres ou les groupes qui peuvent être à la recherche d'information sur le District, la Circonscription ou le Service d'Information Al-Anon ou qui veulent des renseignements sur la documentation, des ressources ou des événements locaux.
- Les professionnels qui recherchent de l'information pour leurs clients ou patients.
- Les représentants des médias locaux qui pourraient être intéressés par de l'information sur Al-Anon.
- Les corps de service qui recherchent d'autres ressources pour leur Circonscription ou leur groupe.

Stratégie de contenu du site Web

L'information contenue sur votre site Web devrait être pertinente pour votre corps de service et être compréhensible pour toute personne qui la lit, quelle que soit sa compréhension des principes Al-Anon. Le nouveau venu éventuel étant le principal public visé par ce contenu, il est suggéré de limiter l'utilisation de la terminologie Al-Anon afin que le contenu transmette le sens approprié au lecteur. Veillez à mettre en place un processus régulier de mise à jour du contenu du site Web. Assurez-vous que les informations sur les réunions soient aussi précises que possible. Le contenu peut inclure n'importe lequel des éléments suivants :

- Un message de bienvenue chaleureux et personnalisé.
- Les sites Web des corps de service sont encouragés à établir un lien avec le moteur de recherche de réunions sur al-anon.org (<https://al-anon.org/fr/reunions-al-anon/>) afin de disposer des informations les plus récentes. Les informations sur les groupes figurant sur al-anon.org sont automatiquement mises à jour en temps réel au fur et à mesure que les modifications des inscriptions des groupes sont saisies dans la base de données du BSM.
- Plus d'information sur les réunions locales, si le lien avec al-anon.org ne tient pas compte des détails locaux uniques tels que les fermetures temporaires. (Songez à organiser votre liste de réunions par villes plutôt que par Districts.)
- La navigation sur le site est importante pour que les utilisateurs puissent trouver rapidement et facilement le contenu le plus susceptible de répondre à leurs besoins.
- Utilisez des termes adaptés aux nouveaux venus (évitiez d'utiliser des acronymes ou la terminologie Al-Anon telle que : Districts, intergroupes et réunions fermées). S'il n'y a pas d'alternative à la terminologie Al-Anon, envisagez d'ajouter des détails pour préciser la signification du ou des mots afin de vous assurer qu'ils soient facilement compris par les visiteurs du site Web.

- Calendrier des événements Al-Anon locaux et des événements AA avec participation Al-Anon, y compris les liens vers le site Web de l'événement.
- Bulletins de nouvelles des corps de service Al-Anon
- Coordonnées du corps de service.
- Les articles tirés de la revue *The Forum* (traduits dans *Le lien*) avec la mention : « Cet article peut être reproduit... » peuvent être affichés sur les sites Web des corps de service en incluant l'attribution appropriée.
- Images provenant de diverses sources, en veillant à respecter les droits de licence des images. (Certains fournisseurs d'images proposent des images libres de droits qui pourraient être utilisées.) Les images sur al-anon.org sont des images sous licence à usage unique et ne peuvent être copiées ou utilisées par les sites Web des corps de service.
- Les Héritages d'Al-Anon sont disponibles dans leur intégralité, tels qu'approuvés par la Conférence des Services Mondiaux, sur al-anon.org. Par conséquent, les sites Web des corps de service sont encouragés à programmer un lien direct menant à cette section du site Al-Anon, car les Héritages sont protégés par des droits d'auteur. Les corps de service qui souhaitent publier les Héritages sur leur propre site Web doivent demander une licence en visitant al-anon.org/les-heritages-permission-d-afficher.
- Assurez-vous de protéger les informations relatives aux membres Alateen.
- Du matériel supplémentaire et une liste des outils de service qui peuvent être mis en ligne sans autorisation écrite sont disponibles à l'adresse al-anon.org/le-contenu-du-site-web.

Certains contenus ne conviennent pas à l'affichage sur les sites Web des corps de service :

- Il est important pour tous les membres Al-Anon de protéger nos droits d'auteur et, par conséquent, il n'est pas approprié de publier de la Documentation Approuvée par la Conférence (DAC) sur tout site Internet public ou plateforme de média social.
- Évitez d'afficher du contenu provenant d'une entreprise extérieure ou de créer un lien vers une telle entreprise, car cela irait à l'encontre de la Sixième Tradition.
- Abstenez-vous de publier du contenu qui pourrait être considéré comme une opinion officielle ou qui pourrait être un sujet controversé, afin de s'assurer que le nom d'Al-Anon ne soit pas mêlé à une controverse, comme le suggère la Dixième Tradition.
- Ne publiez pas de contenu qui violerait la Douzième Tradition en brisant l'anonymat d'un membre.

Choix d'une adresse Web

L'adresse URL de votre site Web doit être facile à retenir et décrire avec précision le corps de service qu'elle représente. Voici quelques suggestions :

- Évitez d'utiliser les numéros du District ou de la Circonscription ou des acronymes Al-Anon comme « GFA ».
- Nous suggérons que les sites Web des corps de service utilisent un identifiant géographique et le nom complet « Al-Anon » (avec le trait d'union) afin de fournir une description précise du site Web et de l'endroit qu'il dessert. Voici quelques exemples :
 - www.étatal-anon.org ou www.provinceal-anon.ca
 - www.villeal-anon.org ou www.lieu-al-anoncentre.org

Questions financières relatives aux sites Web

Conformément à la Septième Tradition, les corps de service Al-Anon qui créent des sites Web couvrent les dépenses qui y sont associées. Ces dépenses peuvent inclure l'enregistrement de l'adresse URL du site Web, l'hébergement du site et les certificats de sécurité. Certains fournisseurs de services offrent des services gratuits en échange d'une mention, sous la forme d'un logo ou de la mention « Powered by/Propulsé par... » sur votre site Web. Attention, cela violerait la Sixième Tradition; par conséquent, il pourrait être nécessaire de payer pour vos services Web plutôt que de risquer que l'on y voie une affiliation. Les corps de service Al-Anon, qui sont des sociétés à but non lucratif enregistrées 501 (c) 3, peuvent profiter des rabais offerts à tous les organismes à but non lucratif si aucune affiliation n'est requise.

Considérations relatives au site Web

Au fur et à mesure que le site Web est créé, les membres du Comité du site Web devraient envisager de réviser et d'approuver le contenu en tenant compte des Traditions Al-Anon et de nos principes spirituels. Les membres du groupe de travail du site Web devraient tenir compte de la rotation des postes de service lorsqu'ils choisissent un concepteur Web, en veillant à ce que le site Web soit accessible aux futurs serviteurs de confiance.

Lors de l'élaboration du contenu du site Web, gardez à l'esprit les considérations suivantes :

- Vérifiez l'orthographe et assurez-vous de respecter les règles de grammaire.
- Songez à rédiger un contenu accessible (qui correspondrait par exemple à un niveau de scolarité du début du secondaire) pour qu'il soit bien compris de tous.
- Assurez-vous que nos noms, Al-Anon et Alateen, sont bien orthographiés et que la ponctuation est appropriée.

- Incluez le plan du site sur votre site Web. Ceci sert deux objectifs principaux :
 - Une page avec le plan du site offre aux visiteurs un moyen facile de naviguer sur votre site Web.
 - Un plan de site caché, lequel contient une liste complète de toutes les pages de votre site, est utilisé par les moteurs de recherche pour l'optimisation des moteurs de recherche (référencement).
 - Utilisez des polices de caractères adaptées au Web afin qu'elles soient faciles à lire telles que :
 - Arial
 - Verdana
 - Helvetica
 - Times New Roman
 - Créez une page ou un formulaire « Contactez-nous » pour que les visiteurs du site puissent vous contacter s'ils ont des questions ou des préoccupations.
 - Accessibilité du Web
 - Selon l'Americans with Disabilities Act (Loi sur les Américains avec handicap; ADA), les sites Web doivent être accessibles aux personnes handicapées. Voici quelques éléments de conformité :
 - Texte optionnel pour les images – Les images doivent comporter un texte alternatif équivalent (texte alt) dans le code/marquage.
 - Transcription de l'audio – La transcription de l'audio rend les informations audio accessibles pour les personnes sourdes ou malentendantes.
 - Si vous doutez de la pertinence d'afficher un contenu quelconque, consultez le Délégué de votre Circonscription, le coordonnateur Web ou le groupe de travail du site Web avant de procéder à l'affichage.
- Il faut veiller à protéger l'anonymat des membres en s'assurant que les documents affichés sur le serveur Web ne contiennent pas le nom complet, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, l'adresse ou toutes autres données personnelles d'identification (DPI) d'un membre.
 - Les serveurs des sites Web peuvent être – et sont effectivement – piratés et ne doivent pas être considérés comme un endroit totalement sécuritaire pour stocker des documents critiques.
 - Les pages protégées par un mot de passe offrent une certaine protection supplémentaire, mais il faut tout de même veiller à ne pas y afficher des données personnelles d'identification (DPI).
 - Les sauvegardes permettent d'éviter la perte du contenu du site Web advenant une défaillance quelconque. Nous vous recommandons d'établir un plan de sauvegarde périodique pour le contenu de votre site Web et que ce plan indique comment restaurer les données à partir d'une sauvegarde en cas de besoin.
 - La maintenance et les mises à jour périodiques sont indispensables pour garantir la disponibilité de votre site Web. La technologie évolue constamment et votre site Web doit être mis à jour régulièrement pour éviter les risques liés à des fonctions obsolètes.

Liens vers d'autres sites

- Il est déconseillé de créer des liens menant vers des sites autres qu'Al-Anon, car nous nous efforçons toujours d'éviter toute apparence d'affiliation.
- Dans le but de renforcer votre réseau numérique, nous recommandons que les sites Web des divers corps de service d'une même Circonscription soient liés les uns aux autres en plus d'être liés à al-anon.org.
- al-anon.org fournit des liens vers les sites Web des Circonscriptions et SIA afin que les visiteurs puissent trouver des informations locales.

Sûreté, sécurité et anonymat

La Onzième Tradition stipule que les membres devraient « toujours garder [leur] anonymat personnel aux niveaux de la presse, de la radio, du cinéma et de la télévision ». L'Internet est considéré comme une forme de média et les membres ne doivent pas être identifiés par leur nom complet ou leur photo. Examinez donc soigneusement tous les documents avant de les publier. Assurez-vous d'avoir la permission du membre avant de publier un numéro de téléphone, un prénom ou des témoignages personnels. Pour des raisons de sécurité, ne publiez jamais d'information permettant d'identifier les membres Alateen.